

ORDRE DU JOUR DU CCAS DU 20/02/2023

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2022

Remplacement d'un membre du CCAS du collège des membres nommés.

Points avec délibération

- Aides pour l'eau, le loyer, les ordures ménagères, l'électricité, les taxes, pour cinq familles de Saint Martin.
- Prise en charge de la concession cimetière suite à un décès brutal dans une famille

Points sans délibération

- Présentation du budget 2022/2023

Questions diverses

Envoyé en préfecture le 25/02/2023

Reçu en préfecture le 25/02/2023

Publié le

ID : 018-261800320-20230220-2023022001-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher**

Délibération n° :
20230220-01

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 13

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°1/2023**

L'an deux mil vingt trois
Le 20 février

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,
Date de convocation du conseil d'administration : 14/02/2023
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Claire GOUBET,
Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Josèphe LAURIER,
Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Céline COMPAIN, Narcisse
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS.

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à Fabrice CHOLLET),

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Jean LALANNE,

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur la proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 200 € pour sa facture énergie.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.

Notifié/publié le : 25 FEV. 2023

Diffusion sur le site internet de la
commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET

18110



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20230220-02

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 13

OBJET

Aide d'urgence à une famille
Secours n°2/2023

L'an deux mil vingt trois
Le 20 février
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,
Date de convocation du conseil d'administration : 14/02/2023
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Claire GOUBET,
Jean-François DAVID, Chantai JOUANIN, Josèphe LAURIER,
Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Céline COMPAIN, Narcisse
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS.

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à Fabrice CHOLLET),

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Jean LALANNE,

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur la proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 135 € pour sa cotisation foncière des entreprises.

Le Président
- certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de deux
mois à compter de la présente publication par voie
d'affichage.

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET

Notifié/publié le : 25 FEV. 2023

Diffusion sur le site internet de la
Commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne - Marie OSWALD :

Envoyé en préfecture le 25/02/2023

Reçu en préfecture le 25/02/2023

Publié le

ID : 018-261800320-20230220-2023022003-DE

S'LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20230220-03

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 13

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°3/2023**

L'an deux mil vingt trois

Le 20 février

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 14/02/2023

Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Claire GOUBET,
Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Joseph LAURIER,
Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Céline COMPAIN, Narcisse
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS.

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à Fabrice CHOLLET),

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Jean LALANNE,

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur la proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 100 €
pour sa facture d'eau.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de deux
mois à compter de la présente publication par voie
d'affichage.

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



Notifié/publié le : 25 FEV. 2023

Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD:

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher**

Délibération n° :
20230220-04

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 13

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°4/2023**

L'an deux mil vingt trois
Le 20 février
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,
Date de convocation du conseil d'administration : 14/02/2023
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Claire GOUBET,
Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Joseph LAURIER,
Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Céline COMPAIN, Narcisse
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS.

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à Fabrice CHOLLET),

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Jean LALANNE,

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur la proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 200 € pour son loyer.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.

Notifié/publié le : 25 FEV. 2023

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023
Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

(Handwritten signature of Anne-Marie Oswald)

Envoyé en préfecture le 25/02/2023

Reçu en préfecture le 25/02/2023

Publié le

ID : 018-261800320-20230220-2023022005-DE

S'LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20230220-05

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 13

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°5/2023**

L'an deux mil vingt trois

Le 20 février

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 14/02/2023

Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Claire GOUBET,
Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Joseph LAURIER,
Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Céline COMPAIN, Narcisse
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS.

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à Fabrice CHOLLET),

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Jean LALANNE,

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur la proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de prendre en charge l'achat de la concession cimetière
d'un montant de 480 € pour une famille de la commune suite au
décès brutal de leur enfant.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutif de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de deux
mois à compter de la présente publication par voie
d'affichage.

Notifié/publié le 25 FEV. 2023

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET 18110



Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Du 20/02/2023**

Ordre des délibérations :

N° de délibération

20230220-01	Aide d'urgence à une famille-Secours n°01-2023
20230220-02	Aide d'urgence à une famille-Secours n°02-2023
20230220-03	Aide d'urgence à une famille-Secours n°03-2023
20230220-04	Aide d'urgence à une famille-Secours n°04-2023
20230220-05	Aide d'urgence à une famille-Secours n°05-2023

Conseillers du CCAS présents :

CHOLLET Fabrice	BARRONET Florence	CLAVIER Elisabeth <i>Absente excusée</i>	COMPAIN Céline
CROTAT Véronique	DAVID Jean-François	JOUANIN Chantal	LALANNE Jean <i>Absent excusé</i>
LAURIER Josèphe	MARTIN Benjamin <i>Absent excusé</i>	OSWALD Anne-Marie	PAJON Laurence
SALMON Narcisse	THINAT François-Régis	THOMAS François	